

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 17 MAI 2013

COMPTE RENDU SOMMAIRE

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2013

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

CHARTRE DE JUMELAGE - SAUMUR - FORMIGINE

Approbation de la charte de jumelage.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou à son représentant pour signer les documents à intervenir.

DISPOSITIF DE TITULARISATION SUITE AU DECRET D'APPLICATION DU 22 NOVEMBRE 2012

Approbation du plan pluriannuel.

Ouverture des entretiens professionnels préalables à la stagiairisation.

PERSONNEL MUNICIPAL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS

Approbation de la modification du tableau des emplois et des effectifs.

COMPTE DE GESTION - ANNEE 2012 - APPROBATION

Le Conseil Municipal déclare le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2012, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, sans observation ni réserve et l'approuve.

COMPTE ADMINISTRATIF - ANNEE 2012 - APPROBATION

Approbation du Compte Administratif 2012 dont les résultats sont les suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE DU P. R. U.	BUDGET ANNEXE DES SERVICES ASSUJETTIS A TVA	BUDGET ANNEXE DES LOTISSEMENTS
Recettes réalisées	38 322 178,99	435 208,04	928 678,57	5 668,37
Dépenses réalisées	34 581 171,41	260 324,13	937 446,53	5 668,37
RESULTAT 2012	+ 3 741 007,58	+ 174 883,91	- 8 767,96	+ 0,00
Restes à réaliser de recettes	74 323,81			
Restes à réaliser de dépenses	212 045,98	2 915,85		

SECTION INVESTISSEMENT	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE DU P. R. U.	BUDGET ANNEXE DES SERVICES ASSUJETTIS A TVA	BUDGET ANNEXE DES LOTISSEMENTS
Recettes réalisées	23 021 856,90	5 213 747,42	883 405,95	0,00
Dépenses réalisées	27 621 247,12	4 945 893,43	869 340,47	5 668,37
RESULTAT 2012	- 4 599 390,22	+ 267 853,99	+ 14 065,48	- 5 668,37
Restes à réaliser de recettes	568 479,20			
Restes à réaliser de dépenses	1 915 210,75	5 023,20	22 289,45	51 693,41

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BUDGET ANNEXE CHAUFFERIE DU CHEMIN VERT	BUDGET ANNEXE DES CAMPINGS ET DU C. I. S.
Recettes réalisées	732 949,46	144 664,13
Dépenses réalisées	722 285,41	144 507,53
RESULTAT 2012	+ 10 664,05	+ 156,60
Restes à réaliser de recettes		
Restes à réaliser de dépenses		

SECTION INVESTISSEMENT	BUDGET ANNEXE CHAUFFERIE DU CHEMIN VERT	BUDGET ANNEXE DES CAMPINGS ET DU C. I. S.
Recettes réalisées	196 200,29	120 726,66
Dépenses réalisées	502 170,46	70,00
RESULTAT 2012	- 305 970,17	120 656,66
Restes à réaliser de recettes	258 272,35	
Restes à réaliser de dépenses	167 884,05	

COMPTE ADMINISTRATIF – ANNEE 2012 – DECISION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Affectation des résultats suivants, au vu des besoins de financement des sections :

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE PRU	BUDGET ANNEXE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA
Le compte administratif présente un résultat de fonctionnement de :			
- au titre des exercices antérieurs	+ 4 4 95 089,51	+ 4 250,28	+ 10 451,83
- au titre de l'exercice arrêté	+ 3 741 007,58	+ 174 883,91	- 8 767,96
- soit un résultat à affecter	+ 8 236 097,09	+ 179 134,19	+ 1 683,87
- pour mémoire, le montant du virement à la section d'investissement prévu au budget de l'exercice arrêté est de :	6 447 380,00	363 810,00	Néant
- le résultat de la section d'investissement au titre des exercices antérieurs est de :	- 211 986,64	- 257 278,67	+ 250 529,98
- le résultat de la section d'investissement hors restes à réaliser est de :	- 4 599 390,22	+ 267 853,99	+ 14 065,48
- le solde des restes à réaliser est de :	- 1 346 731,55	- 5 023,20	- 22 289,45
il en résulte une affectation obligatoire minimum représentant un besoin à couvrir de :	6 158 108,41	Néant	Néant
le besoin de financement de la section de fonctionnement restes à réaliser compris à prélever sur les résultats antérieurs est de :	137 722,17	2 915,85	Néant
Proposition d'affectation à la section d'investissement :	+ 6 160 000	Néant	Néant

	BUDGET ANNEXE DES LOTISSEMENTS ET ZONES D'ACTIVITE	BUDGET ANNEXE CAMPINGS et CENTRE INTERNA- TIONAL DE SEJOUR	BUDGET DU CHAUFFAGE URBAIN DU CHEMIN VERT
le compte administratif présente un résultat de fonctionnement de :			
- au titre des exercices antérieurs	- 6 872,49	+ 3 156,13	+ 92 733,21
- au titre de l'exercice arrêté	0,00	+ 156,60	+ 10 664,05
- soit un déficit à couvrir	- 6 872,49	+ 3 312,73	+ 103 397,26
- soit un résultat à affecter			